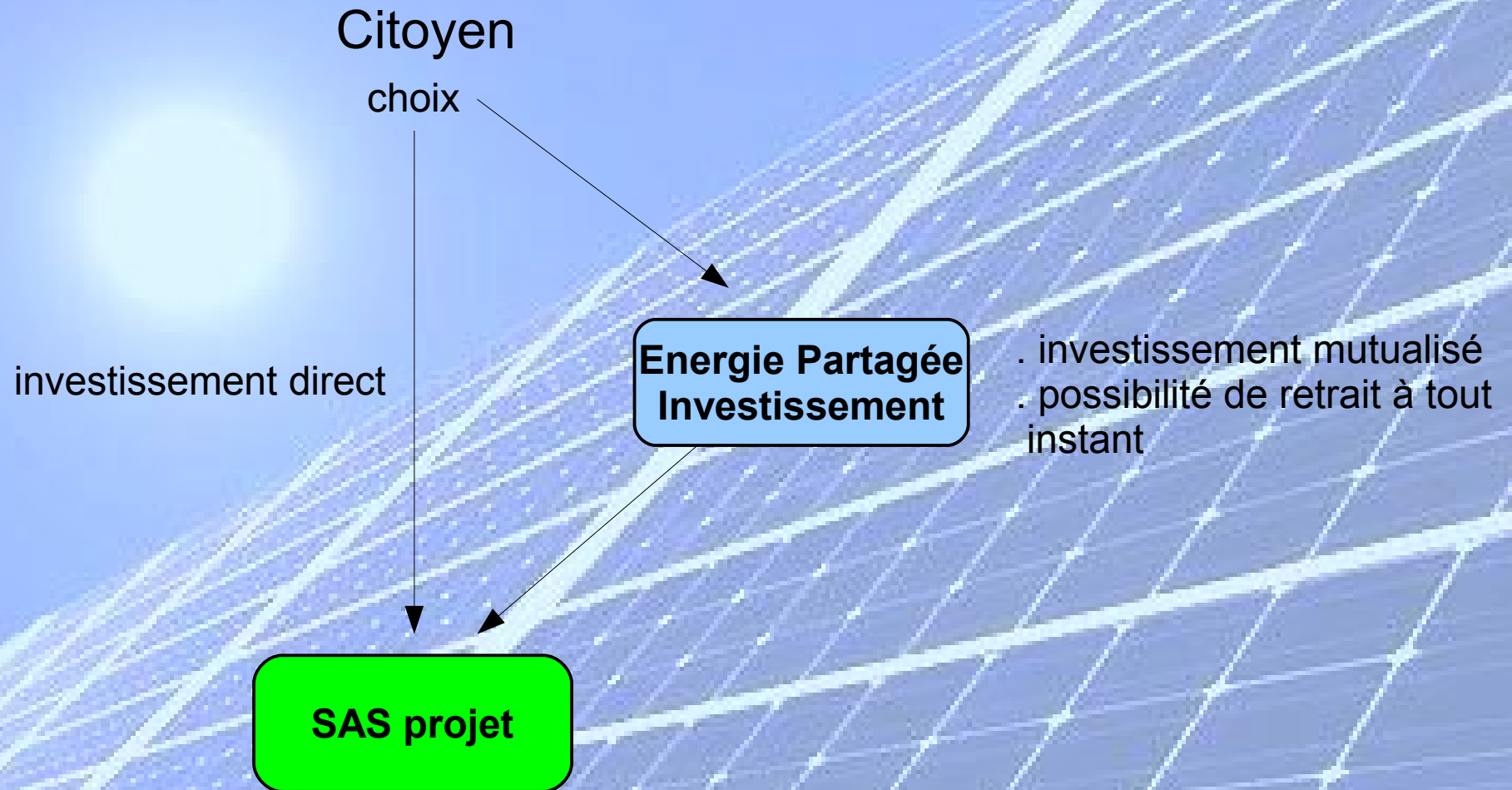


Evolution de BÉC

- vision commune
 - court / moyen terme : montage de projets « simples » + participation à des projets « externes »
 - long terme : espoir de pouvoir monter des projets plus ambitieux
- points de vue différents
 - court terme : 1 SAS multi-projet ou SAS's dédiées ?
 - communication sur la perspective long terme

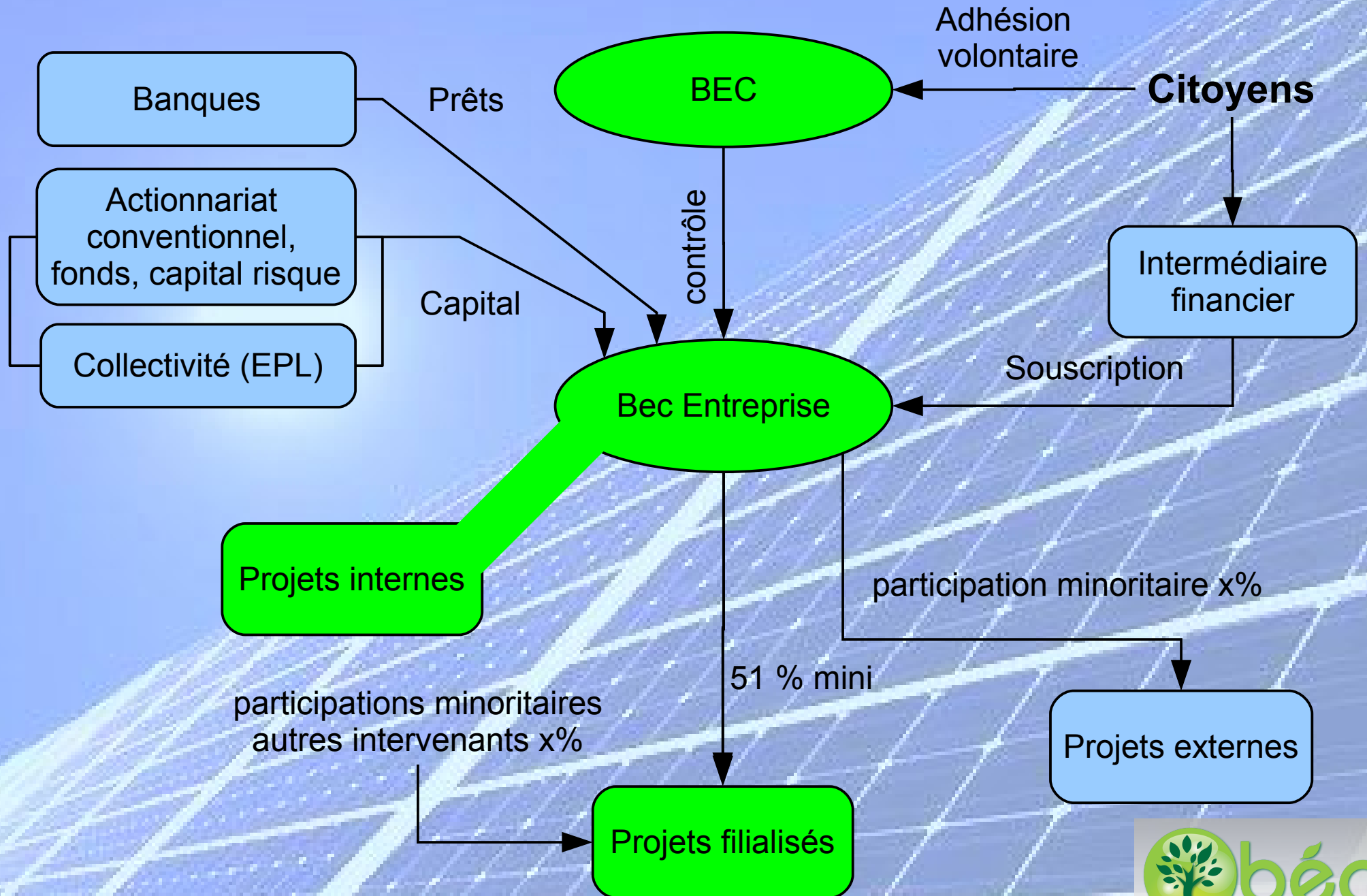
Projets à court / moyen terme solution 1 projet <-> 1 SAS



Avantages d'une solution légère

- le citoyen est acteur direct
 - décision d'investissement et de réinvestissement
 - choix du projet <-> libre-arbitre et appropriation
- gestion
 - limitation des coûts (impôts, frais de structure, de fonctionnement)
 - transparence complète et absence de risque de dérive
- possibilité de restitution progressive du capital investi
- partenariat avec EPI
 - solution réellement mutualisée
 - possibilité de retrait à tout instant

Structure BEC à terme



Communication

- la communication prématurée sur la perspective long terme fait prendre des risques inutiles
 - les éléments principaux ne sont pas définis : plan d'affaire avec projets, chiffrages, moyens humains et financiers nécessaires, calendrier, rentabilité
 - nous n'avons ni les moyens humains ni les moyens financiers pour démarrer dans un avenir proche
 - message brouillé par rapport à nos prochains projets
 - risque de « nous brûler » vis à vis de nos interlocuteurs
 - solution concurrente avec EPI => risque de nous affaiblir dans le réseau Energie Partagée (en particulier la NEF)